

**Ci-dessous les résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant :  
 RENFORCEMENT CONTROLE SANITAIRE**

**ADDUCTION CACEM**

Exploitant : ODYSSI

Commune : FORT-DE-FRANCE



Prélèvement et mesures de terrain effectués pour le compte de l'ARS, par LTA - M. UNN-TOC le 16 août 2021 à 10h00  
 Installation (Code): UNITE DE DISTRIBUTION FORT DE FRANCE MEDAILLE (000059)  
 Point de surveillance (Code) : FDF/MEDAILLE Site OTANKINI rob. ext (chez Mme JEAN) (0000000089)  
 Analyse effectuée : D1

Référence laboratoire : H\_E\_21.2254.1 [LABORATOIRE TERRITORIAL D'ANALYSES DE MARTINIQUE (9722)]

Prélèvement n° 97200102443

**CONCLUSION SANITAIRE**

Eau potable au vu des paramètres recherchés, naturellement faiblement minéralisée. Toutefois, la présence de microorganismes revivifiables est à surveiller, conséquence de l'absence de chlore.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
ASPECT (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
COULEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
ODEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
SAVEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
TEMPÉRATURE DE L'EAU (DOM)	25,2	°C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
PH	7,9	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
CHLORE LIBRE	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
CHLORE TOTAL	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	0,14	NFU		2,0		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
PH	7,9	unité pH	6,5	9,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>CONDUCTIVITÉ À 25°C</b>	<b>107</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	1	n/mL				
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	0	n/mL				
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	<1	n/(100mL)		0		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	<1	n/(100mL)				0
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	<1	n/(100mL)				0

Les résultats du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>  
 Le bilan qualité joint à la facture d'eau sur <http://ars.martinique.sante.fr>

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique

Validé le 01 septembre 2021  
 La Directrice Déléguée à la Santé  
 Environnementale et à la Prévention  
 Adjointe au Directeur de la Santé Publique  
 Marie-Françoise FMONIDE

Merci de conserver ce document affiché jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles